

Association
SOLIDARITE-CHOMEURS
De Saint-Germain-en-laye

Compte rendu de la REUNION DE COORDINATION du mercredi 30 janvier 2008

Présents : Mmes Anne-Marie Detourbet, Dominica Maquet,
MM. Dominique Cadillat, Jean Dameron, Jean Degeorge, Henri Grisard,
Jean-Paul Halpern, Hubert Joire, Jean-Michel Maene, Paul Lopez,
Joël Pavec, François Railliet, Jacques Voeltzel.

Excusés : Alain Ernewein, Jeanne Goin, Robert Lazayres, Lucien Tricot.

1) Présentation et discussion du document de synthèse sur l'avenir de l'Association

Le Vice-Président , Paul Lopez, présente et commente les différents points du projet proposé par le Bureau. Puis, les différentes orientations sont discutées avec les membres. Ceux-ci donnent ainsi leur accord sans réserves pour professionnaliser davantage l'accompagnement, pour travailler plus largement en réseau avec les partenaires de la filière « insertion » et pour optimiser l'utilisation de l'informatique : c'est la seule voie pour assurer demain un avenir à Solidarité-Chômeurs. Quant à un rapprochement partiel avec SGES de manière à créer un pôle commun d'accompagnement et de communication, cela leur paraît sensé et opportun. Mais celui-ci doit se faire dans des conditions parfaites de clarté et d'équité. De plus, il doit s'inscrire dans une dynamique d'organisation d'ensemble.

2) Aménagement des locaux

Il est fait état de l'indispensable réagencement des bureaux à la demande de la Médecine du Travail. Une bonne solution consiste à ouvrir l'accès des locaux dans la grande salle au lieu de la pièce d'accueil. les membres donnent leur accord à la stricte condition que préalablement à tous travaux , SGES obtienne l'autorisation de la Mairie.

3) Problème de connexion informatique

La free-box est carentielle : la connexion à Internet est souvent défaillante. Il est décidé de faire appel à un prestataire afin de procéder à un audit de l'installation et de recourir par la suite à Orange comme Fournisseur d'accès.

4) Assemblée Générale

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le jeudi 27 mars à 17 h 30.

Il sera proposé de passer la cotisation de 30 à 40€.

5) Point sur les bénévoles

Alain Byramjee souhaite, pour le moment, suspendre son service, mais il accepte de prendre des permanences pour nous dépanner. Trop accaparée par ses engagements, Sophie Waïche ne peut plus être membre permanent ,elle reste, cependant, volontiers membre associé.